

Comité Technique 21 septembre 2015

5.A – Département citoyenneté vie sociale et territoire : organisation des fonctions de pilotage territorial du département

A l'occasion du CT d'avril présentant le projet du département Proximité et Vie Sociale, la CGT vous avez déjà interpellé sur la situation alarmante des agents et notamment des équipes de quartier.

Les agents constatent une montée constante de la charge de travail et une forte accumulation des missions amplifiées, entre autre par le renouvellement des pratiques participatives et collaboratives avec les citoyens.

Malgré l'engagement certains des agents de ce département, les constats sur le terrain restent alarmants sur la capacité de mise en œuvre et de réussite de leurs missions.

Vous indiquez notamment dans ce dossier qu'un community manager catégorie A en CCD de droit privé de 1 an, « assure la compétence, la formation des professionnels du Département à terme amenés à assurer ces missions ».

Comment allez-vous aider les équipes concernées à assumer tous leurs dossiers, sachant qu'ils sont en permanence sujets aux injonctions des élus et des directions, tous les dossiers étant toujours considérés comme prioritaires.

Prévoyez-vous donc des renforts dans chaque équipes pour assurer toutes ses nouvelles missions ?

Globalement, la CGT constate, une fois de plus, que les moyens ne sont pas en adéquation avec les ambitions affichées de votre politique publique.

Aussi, les élus C.T de la CGT s'abstiendront sur ce dossier